

Fiche pratique

Comment payer son adhésion

novembre 2025

N'anticipez pas votre règlement d'adhésion : Attendez janvier et d'être invité-e à le faire

Une fois validé-e par votre correspondant-e vous serez informé-e et invité-e à ré-adhérer en vous connectant au site et en cliquant sur 'Payer son adhésion »

NB : Un règlement direct sans enregistrement sur le site entraîne du travail supplémentaire pour les bénévoles et allonge les délais de traitements

Merci de suivre ces instructions

Mon compte
Cotisations
Modifier
Mon SEL
Créer un hébergement
Payer son adhésion
Se déconnecter



L'écran suivant s'affiche pour être complété

Montant de la donation * € 8

Coût de l'adhésion de €8 + plus un don facultatif.

Choisir la méthode de paiement *

- Chèque
- Carte bancaire
- Virement bancaire

Payez !

Utilisez la petite flèche à droite du 8 ^ pour inclure un don

Le montant de la cotisation est toujours à 8 € avec possibilité de verser plus (don)

1) Le règlement par chèque

Celui-ci est le moins fiable et le plus long à être traité. (délais d'expédition ou réexpédition durant les congés, risques de pertes..)

N'attendez pas l'été pour envoyer votre chèque ! Les bénévoles ont aussi droit à des vacances.

Merci de suivre les instructions ci-après

Payer avec *

Chèque Virement Carte de paiement

L'adhésion ne sera effective qu'après réception et encaissement du chèque. Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « La route des SEL », et noter au dos de celui-ci votre numéro d'adhérent et l'envoyer à l'adresse : Route des SEL – Yves DESCHAMPS – 1 Place de la Harengerie 95300 PONTOISE

[Plus d'informations](#)

Veuillez poser toutes les questions ou expliquer tout ce qui est nécessaire pour organiser la remise de votre chèque.

Total: €8.00

[Payer !](#)

2) Le règlement par virement

Attention, ce choix n'est pas un virement automatique ! Vous devez aller sur le site de votre banque pour effectuer le virement. Ne faites pas un copier/coller du code IBAN car cette action copierait des espaces. Selon les banques les délais sont plus ou moins longs. Une fois le virement reçu, un bénévole enregistrera votre adhésion.

Montant €8

Pour effectuer le virement, vous devez vous connecter à VOTRE BANQUE, et faire le virement au nom de :
Route des SEL –

Code IBAN : FR76 4255 9100 0008 0047 4585 131 BIC CCOPFRPPXXX

Merci d'indiquer votre nom et n° d'adhérent.

[Effectué](#)

3) Le règlement par carte bancaire

Le plus sûr (site sécurisé) et le plus rapide (adhésion enregistrée automatiquement)

Attention : De plus en plus de banques exigent une double authentification :

Cliquez dans « Numéro de carte » pour sa saisie sans espace et en continu du numéro de carte, date de validation et code de sécurité.

Payer avec *

Chèque Virement Carte de paiement

Merci de noter dans le cadre ci-dessous: votre N° de Carte bancaire suivi de la date d'expiration (MM/AA) puis du numéro du code de sécurité (CVC)

Numéro de Carte de Crédit *

Numéro de carte

MM / AA CVC

Total: €8.00

[Payer !](#)

En cas de difficultés de règlement par CB vous avez toujours la possibilité d'effectuer un virement bancaire. (Voir aussi la FAQ) ou d'envoyer un chèque